



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MOSELLE



Recueil des Actes Administratifs

Numéro 85 – 15/05/2024

Préfecture de la Moselle

Recueil des Actes Administratifs

Arrêtés reçus entre

le 15/05/2024 et le 15/05/2024

Le présent recueil a fait l'objet d'une publication le 15/05/2024.

Il peut être consulté dans les locaux de la préfecture ou des sous-préfectures de Forbach – Boulay-Moselle, Sarrebourg – Château -Salins, Sarreguemines et Thionville.
Ce recueil est également consultable sur le site de la Préfecture :
<http://www.moselle.pref.gouv.fr>

ARRÊTE

**n° 2024 / DCL / 4 – 539 en date du 15 mai 2024
modifiant la liste des membres des commissions de contrôle chargées de la régularité
des listes électorales annexées à l'arrêté n°2024 – DCL/4-92 du 11 janvier 2024**

Le préfet de la Moselle
Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

- Vu** le Code électoral, et notamment ses articles L.19 et R.7 à R.11 ;
- Vu** l'arrêté préfectoral n°2024-DCL/4-92 du 11 janvier 2024 portant nomination des membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales dans les communes du département de la Moselle ;
- Vu** l'arrêté préfectoral DCL n°2023-A-05 du 6 février 2023 portant délégation de signature de monsieur Richard Smith, secrétaire général de la préfecture de la Moselle ;
- Vu** la proposition des communes désignées ci-dessous de modifier la composition de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales ;
- Sur proposition** du secrétaire général de la préfecture de la Moselle ;

ARRÊTE

Article 1 : La liste des membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales dans les communes du département de la Moselle est modifiée comme suit :

Commune de Ancerville : M. Florian Scherer est désigné délégué de l'administration en remplacement de M. Gérard Werner.

Commune de Hargarten-Aux-Mines : Mme Bernadette Salamida est désignée déléguée de l'administration en remplacement de M. Julien Albert.
M. Guy Rosswag est désigné délégué de l'administration suppléant.

Commune de Stuckange : Mme Marie Gennevois est désignée déléguée du conseil municipal en remplacement de Mme Véronique Leininger.

Commune de Knutange : M. Hervé Bertrand est désigné délégué du conseil municipal en remplacement de Mme Véronique Hissel.

Commune de Richemont : Mme Mireille Lexa est désignée déléguée du conseil municipal en remplacement de Mme Dominique Monier.

Commune de Molring : M. Marcel Delahaye est désigné délégué de l'administration en remplacement de M. Stéphane Di Narco.

Commune de Marange-Silvange : M. Thierry Leduc, M. Alain Cueroni et Mme Monique Rosé sont désignés délégués du conseil municipal en remplacement de Mme Andrée Piccinini, Mme Isabelle Dusch et M. Jean-Claude Balthazard.

Commune de Thimonville : M. Loïc Richard est désigné délégué de l'administration en remplacement de M. Luc Pomarat.

Commune de Flévy : Mme Véronique Ciano est désignée déléguée de l'administration en remplacement de Mme Astrid Husson.

Commune de Coin-sur-Seille : M. Alexandre Mager est désigné délégué de l'administration en remplacement de Mme Caroline Wolff.

Le reste est sans changement.

Article 2 : Le secrétaire général de la préfecture de la Moselle et les maires des communes concernées sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Moselle.

Fait à Metz, le 31 5 MAI 2024
Pour le préfet,
Le secrétaire général,

Richard Smith

ISSN 0768-7672

Responsable de la publication :
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DES MOYENS

Préfecture de la Moselle - B.P. 71014 - METZ Cedex 1
Tél. 03 87 34 87 34

Contact : pref-imprimerie@moselle.gouv.fr

Atelier d'Imprimerie de la Préfecture de la Moselle